

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Département de  
VAUCLUSE

Arrondissement  
de CARPENTRAS

Séance du 14 avril 2026

Nombre de membres  
En exercice : 27  
Présents : 25  
Votants : 27

*L'An deux mille vingt-six, le quatorze avril à dix-neuf heures,*

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment  
convoqué le premier avril deux mille vingt-six, s'est réuni au  
nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

**N°2026/DELIB/033**

**Objet :**  
Affectation des  
résultats 2025  
Budget Principal 2026

**Rapporteur :**  
*Liliane DIAZ*

**Présents :** Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, David AZZOLINI, Renée SOVERA, Antonio MUGA, Sylvia LANFUMEY, Jean-Luc DA COSTA, Adjoint. Claude CHEVALIER, Francine DENEUX, Jean-Paul HUBLET, Michèle AUBERT, Patrick FARRE, Gérard THON Monique MANTIONE, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Chantal BERGEL, Christophe LACROIX, David DUSSART, Olivia NENCI-PAULO, Jean-François MENGUY, Françoise VIRLOUVET, et Nathalie ROSE, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** MURET Patricia ayant donné procuration à Renée SOVERA, Jean-Paul LENER ayant donné procuration à Liliane DIAZ.

**Absents excusés :** Néant.

**Considérant la désignation de Michèle AUBERT, comme  
secrétaire de séance,**

**Le Conseil Municipal,**

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025, après adoption du Compte Financier Unique 2025 du budget principal de notre commune.

Les résultats constatés au Compte Financier Unique (CFU) 2025 sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	6 184 309.84	5 831 574.77	+ 352 735.07	/	+ 352 735.07
	Section d'investissement	1 801 722.57	1 598 315.04	+ 203 407.53	- 166 845.56	+ 36 561.97
Restes à réaliser	Section d'investissement	350 362.29	332 203.45	/	/	+ 18 158.84

L'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2025 du budget principal de la commune s'élève à : 352 735.07 €,

Vu le résultat de clôture excédentaire de la section d'investissement qui s'élève à : 36 561.97 €,

Vu le solde des restes à réaliser qui s'élève à : + 18 158.84 €,

Vu l'avis de la Commission des finances réunie le 8 avril 2026,

**DECIDE à l'unanimité des votants - 3 ABSTENTIONS** (Jean-François MENGUY, Françoise VIRLOUVET et Nathalie ROSE) :

- D'affecter l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 352 735.07 € en recette d'investissement au compte 1068 du budget principal 2026,
- Le résultat excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 36 561.97 € sera repris en recettes d'investissement au compte 001 du budget principal 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD  
Maire,



Michèle AUBERT,  
Secrétaire de séance

Publié le : 24 AVR. 2026

Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 24 AVR. 2026

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télécours citoyen accessible par le biais du site [www.telercours.fr](http://www.telercours.fr).



84029 Code INSEE	CAMARET SUR AIGUES BUDGET ANNUEL	2025
---------------------	-------------------------------------	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de membres exprimés :  
 VOTES :  
 Pour : Contre : Abstentions :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	352 735,07
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>352 735,07</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	36 561,97
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	18 158,84
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	0,00
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>352 735,07</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	352 735,07
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	0,00
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire-Adjointe, Liliane DIAZ, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 24 AVR. 2026 et de la publication le 24 AVR. 2026

A. le 24 AVR. 2026



